

Royaume du Maroc

Ministère de la Famille, de la Solidarité,
de l'Égalité et du Développement Social



INSTITUT NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE
DIPLOME DE CONSEILLER SOCIAL

Vu le décret n° 2-84-30 du Jourmada I, 1405 (31 Janvier 1985) portant création et organisation de l'Institut National de l'Action Sociale tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2-95-725 du 16 Rajab 1417 (28 Novembre 1996);

Vu le procès verbal de la commission de délibération des examens en date du:10 Juillet 2017.....

Vu les résultats obtenus à la fin de la 2^{ème} année du 1^{er} cycle de formation à l'INAS,

La Ministre de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social certifie que:

Mlle/M. :ISMAILI ALAQUI Ihsane.....

Né (e) le :04/01/1997..... à.....Fès..... n° CIN:.....CD 641638.....

a obtenu le **DIPLOME DE CONSEILLER SOCIAL** Mention:Passable..... n° de serie:.....01534.....

Fait à :.....Tanger... le :10 Juillet 2017.....

La Ministre de la Famille, de la Solidarité,
de l'Égalité et du Développement Social

Dr. HAKKSOUL
Ministre de la Famille, de la Solidarité,
de l'Égalité et du Développement Social

La Directrice de l'Institut National de l'Action Sociale



DIRECTRICE DE L'INAS
Par la **NOROU**
NOROU Nezha

Il ne sera délivré qu'un seul exemplaire de ce diplôme